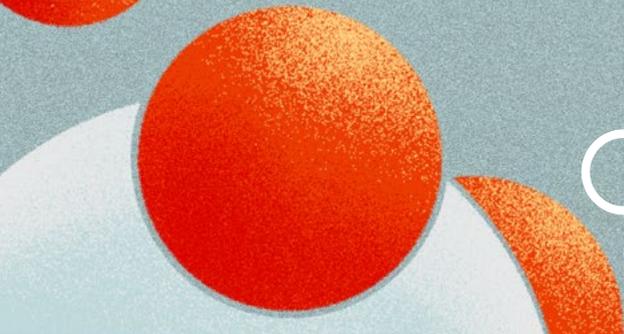
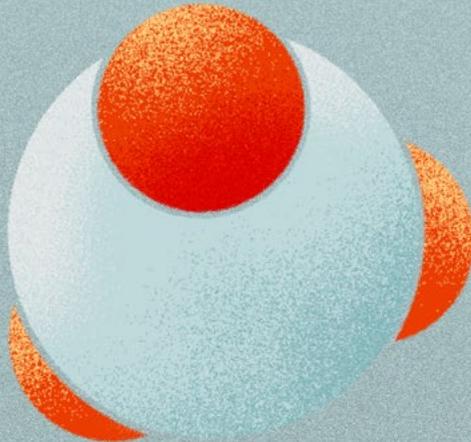
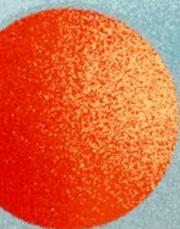
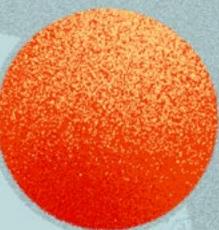


# Le marché du gaz

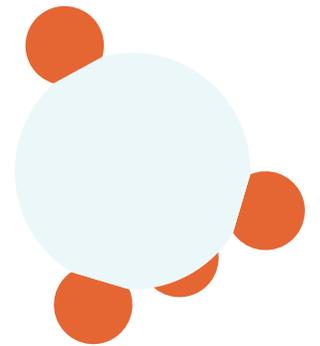
Mieux comprendre  
pour mieux choisir



Alliance  
des Énergies

LE MARCHÉ DU GAZ

# Mieux comprendre pour mieux choisir



---

**Livre blanc publié par Alliance des Énergies.  
Parution décembre 2022.**

**Version mise à jour de août 2024.**

Ce document ainsi que son contenu sont la propriété exclusive d'Alliance des Énergies. Tout extrait ou reproduction, même partiel sont proscrits sauf avis express d'Alliance des Énergies. Retrouvez toute notre expertise sur [alliancedesenergies.fr](https://alliancedesenergies.fr).



Le marché du gaz en France est complexe. Il ne ressemble en rien aujourd'hui à ce qu'il était au sortir de la 2<sup>de</sup> Guerre mondiale. Ni même à son visage à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.

Essentiel pour le fonctionnement de nombreuses entreprises, le gaz constitue un enjeu majeur pour les professionnels. Leur survie peut dépendre de leur capacité à obtenir du gaz aux conditions les plus avantageuses.

20 ans après l'ouverture à la concurrence, le marché du gaz n'a jamais été aussi instable. Voici quelques clés pour décrypter son fonctionnement et en comprendre les mécanismes.



# Table des matières

**08** Les acteurs du marché du gaz

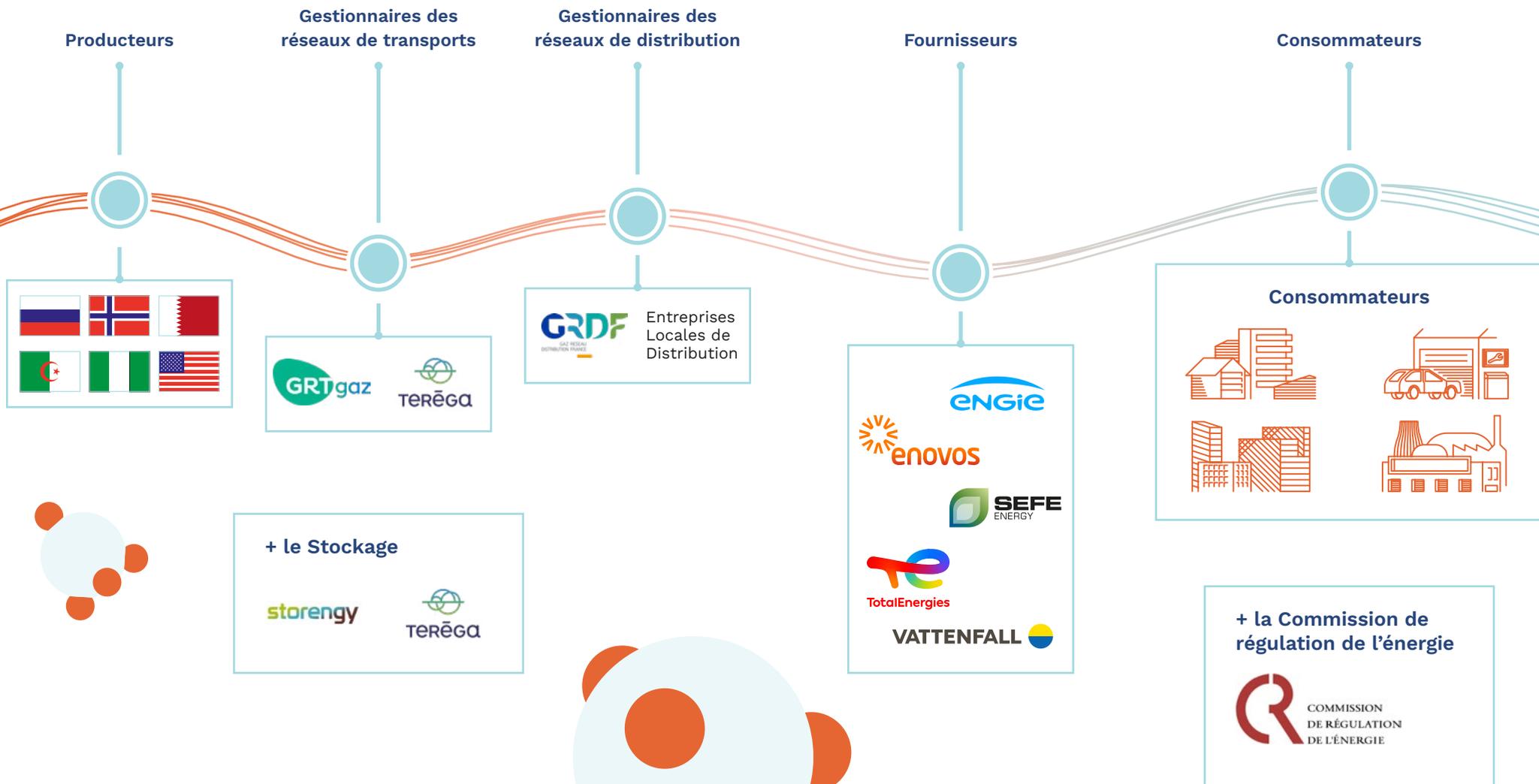
**14** Que contient le prix du gaz ?

**16** Pourquoi le prix du gaz varie ?

**17** Les offres pour les professionnels

**20** Quelle offre de gaz choisir ?

# Les acteurs du marché du gaz



## Les producteurs

Les producteurs ont pour mission l'exploration (recherche de gisements), l'extraction et l'acheminement du gaz naturel jusqu'aux points frontières (PEG : points d'échange de gaz).



La France dépend presque à 100% des importations.

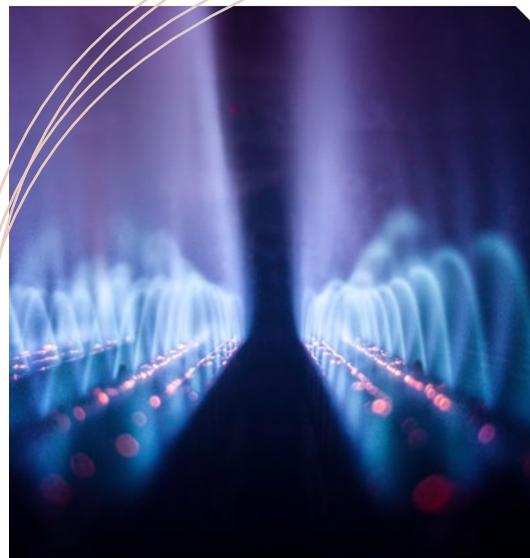
Depuis la fermeture du site de Lacq (Pyrénées-Atlantiques) en 2013, seules quelques anciennes mines restent exploitées pour leur gaz de charbon mais leur apport à la consommation nationale est marginal.

Le gaz naturel consommé en France provient donc de sites de production étrangers situés en Europe, en Afrique, en Russie ainsi qu'au Moyen-Orient.

## Les gestionnaires des réseaux de transport

Les gestionnaires des réseaux de transport sont chargés de l'acheminement du gaz naturel depuis les points d'injection (PEG) sur le réseau français jusqu'aux bassins locaux de distribution. Pour cela, ils assurent l'exploitation et l'entretien de plus de 32 000 km de canalisations de gaz naturel à haute pression.

Deux opérateurs se partagent la gestion du transport de gaz naturel en France.



## Les consommateurs

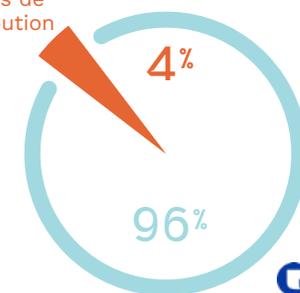
Plus de 11 millions de sites en France sont approvisionnés en gaz naturel. Les professionnels représentent seulement 6% du nombre de sites mais 3/4 de la consommation totale.

## Les gestionnaires des réseaux de distribution

Le gaz naturel est réparti localement par des canalisations basse pression placées sous la responsabilité des gestionnaires des réseaux de distribution. Chaque compteur raccordé est identifié par une référence unique : le Point de Comptage et d'Estimation (PCE).

Le principal gestionnaire du réseau de distribution en France est GRDF.

Entreprises  
Locales de  
Distribution



## Les fournisseurs de gaz naturel

Les fournisseurs vendent le gaz naturel au consommateur final. Certains ont également une activité de producteur. ENGIE (ex GDF-SUEZ) est le fournisseur historique sur le marché du gaz naturel en France.

Depuis l'ouverture à la concurrence au début des années 2000, de nombreux fournisseurs alternatifs sont apparus.










## Le stockage

Pour garantir l'approvisionnement en gaz naturel tout au long de l'année, des réserves de stockage sont réparties sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif permet d'**éviter les problèmes de fourniture** liés à une surconsommation conjoncturelle (en période de grand froid par exemple) ou à la rupture d'une source de gaz.

Storengy et Teréga sont les deux opérateurs de stockage du gaz en France.





## La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)



La Commission de régulation de l'énergie est une autorité administrative indépendante. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'énergie en France. Pour cela, la CRE assure plusieurs missions en cohérence avec les objectifs fixés par les pouvoirs publics :

- Préserver les intérêts des consommateurs, veiller à leur bonne information
- Réguler les réseaux de gaz et d'électricité
- Mettre en œuvre des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables
- Participer à la construction du marché européen de l'énergie

# Que contient le prix du gaz ?

Une facture de gaz intègre plusieurs composantes. Certaines varient en fonction des fournisseurs.

- Coût de l'abonnement
- Coût de la fourniture
- Frais de gestion
- Contribution au dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)



Les autres composantes d'une facture de gaz s'appliquent uniformément à tous les fournisseurs.

- **Coût d'accès aux réseaux de transport et de distribution** (ATRT/ATRD)
- **Compensation stockage**
- **Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**  
À noter qu'un taux réduit de TVA à 5,5% est appliqué dans votre facture de gaz à la part fixe de l'acheminement (frais de transport et distribution) et à la CTA.
- **Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)**
- **Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel (TICGN)**

Actuellement de 16,37 €/MWh, elle est perçue par les fournisseurs pour le compte des services de la DGFIP.

Certaines entreprises peuvent bénéficier d'une exonération ou d'un taux réduit de TICGN.

La **Contribution Tarifaire d'Acheminement** finance le régime de retraite des anciens employés des industries du gaz et de l'électricité avant leur adossement au régime général en 2005. Elle est versée par les fournisseurs à la Caisse Nationale de Retraite des Industries Électriques et Gazières (CNIEG).

Son taux est de 20,8% du tarif d'acheminement du fournisseur si l'entreprise est raccordée au réseau de distribution

Son taux est de 4,71% du tarif d'acheminement du fournisseur si l'entreprise est raccordée au réseau de transport

BÉNÉFICIER D'UN ALLÈGEMENT FISCAL

# Pourquoi le prix du gaz varie ?



Soumis à des aléas de production et de disponibilité, le gaz est une ressource dépendante à des évolutions quotidiennes. Son coût peut varier fortement selon plusieurs facteurs.

## → Conditions climatiques

En période de froid par exemple, le prix du gaz augmente car les consommations sont plus élevées.

## → Dépendance au pétrole

Le prix du gaz est indexé sur celui du pétrole dont il subit l'influence et les fluctuations :

» En cas de crise géopolitique ou sanitaire comme celle du **Covid-19**

» En cas de fluctuation du cours du dollar sur lequel le prix du pétrole est lui-même indexé

## → Disponibilité et stockage

Lors d'un pic de consommation, les stocks permettent de répondre à la demande. Le niveau de stockage influe sur le cours du gaz, un phénomène amplifié par la spéculation boursière.

La crise du Covid-19 a cumulé plusieurs facteurs qui ont provoqué l'effondrement des prix du pétrole et du gaz :

→ Haut niveau de stockage dû à la sous-consommation durant un hiver aux températures clémentes

→ Chute généralisée de la consommation durant toute la période de confinement

→ Tensions géopolitiques et spéculations boursières

La reprise économique qui a suivi a fait exploser les prix du gaz qui ont alors atteint des sommets historiques. En cause, un fort déséquilibre entre l'offre et la demande (volatilité) et un contexte géopolitique tendu à l'Est.

# Les offres pour les professionnels

## Offres de marché

L'offre de marché est une offre de gaz naturel dont les éléments du contrat (durée, prix...) sont fixés par chaque fournisseur. Les consommateurs ont le choix entre plusieurs types d'offres de marché.

### Offre de marché à prix fixe

Le prix de la molécule de gaz est fixé à la signature du contrat. Il n'évoluera pas durant toute la période d'exécution. Ce principe de stabilité ne s'applique pas aux autres composantes du contrat : prix de l'abonnement, montant des taxes et des contributions...



**Avantage :**  
Une meilleure visibilité budgétaire



**Inconvénient :**  
Ne permet pas de profiter de la baisse du prix de la molécule (à l'exception des offres fixes révisables à la baisse dont le prix de base est plus élevé)

### Offre de marché à prix variable

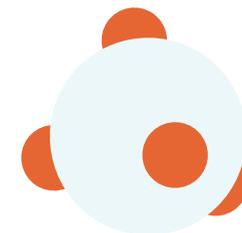
Leur prix suit les évolutions des tarifs réglementés de vente (voir page suivante) ou d'autres indices de marchés de gros spécifiés dans le contrat.



**Avantage :**  
Permet de bénéficier de la baisse du prix de la molécule



**Inconvénient :**  
Ne protège pas de la hausse du prix de la molécule



## Tarifs Réglementés de Vente (TRV)

Ce sont des offres proposées uniquement par l'opérateur historique ENGIE et les Entreprises Locales de Distribution. Avant l'ouverture du marché à la concurrence, les TRV étaient la seule option disponible.

**19 Juin 2014**

Disparition des TRV gaz pour les très gros consommateurs professionnels raccordés au réseau de transport.

**1<sup>er</sup> Janvier 2015**

Disparition des TRV gaz pour :

- Les sites non résidentiels dont la consommation est supérieure à 200 MWh/an.
- Les syndicats de copropriétaires dont la consommation est supérieure à 200 MWh/an.

**1<sup>er</sup> Janvier 2016**

Disparition des TRV gaz pour :

- Les sites non résidentiels dont la consommation est supérieure à 30 MWh/an.
- Les syndicats de copropriétaires dont la consommation est supérieure à 150 MWh/an.

### Création du prix repère

Suite à la disparition des TRV, le prix repère du gaz a été créé pour refléter les tarifs supportés par les fournisseurs et donner de la visibilité aux consommateurs.

Ce prix repère est publié chaque mois sur le site de la CRE.

**1<sup>er</sup> Décembre 2020**

Disparition des TRV gaz pour les sites non résidentiels dont la consommation est inférieure à 30 MWh/an.

**1<sup>er</sup> Juillet 2023**

Disparition des TRV gaz pour les syndicats de copropriétaires et les propriétaires uniques d'immeuble à usage principal d'habitation dont la consommation est inférieure à 150 MWh/an.

# Quelle offre de gaz choisir ?

Le marché du gaz est complexe et volatile. Choisir l'offre la plus adaptée aux besoins d'une entreprise nécessite du temps, des connaissances techniques et une veille active des marchés de l'énergie.

La recherche de la meilleure offre de fourniture de gaz est une démarche en plusieurs étapes.



## 1 Établir le profil de consommation

- Identifier les compteurs (Points de Comptage et d'Estimation)
- Relever les consommations auprès des gestionnaires de réseaux
- Analyser les factures de gaz de votre fournisseur actuel

## 2 Définir le cahier des charges

- Prendre en compte vos souhaits : durée d'engagement, options tarifaires, clauses contractuelles...
- Intégrer les évolutions prévues de l'entreprise et leur impact sur les besoins en gaz : ouverture de site, développement de l'activité...

## 3 Mettre en concurrence les fournisseurs

- Solliciter les fournisseurs de gaz proposant les contrats les plus compétitifs et les meilleurs services
- Obtenir des conditions particulières adaptées aux besoins de l'entreprise

## 4 Comparer les offres

- Valider la conformité des offres reçues par rapport au cahier des charges
- Créer un tableau comparatif des offres reprenant les principaux critères de choix
- Gérer les démarches administratives de résiliation, réengagement ou souscription
- Finaliser l'engagement



Alliance des Énergies vous propose la meilleure solution pour chaque établissement de votre entreprise. Un interlocuteur dédié vous accompagne à toutes les étapes pour vous aider à prendre la bonne décision.



ACCÉDEZ AUX MEILLEURS OFFRES DE GAZ



### SDC Croix-l'épine



Un grand merci à Adem MEZGHAD qui a su trouver un contrat de gaz pour notre copropriété. La crise économique et un délai très court n'a pas été un obstacle à la réussite. Nous reviendrons vers lui pour de prochaines missions.



### Gérard Morand



Personnes très professionnelles, réactives et efficaces. En tant que syndic de copropriété, nous avons obtenu un contrat gaz et un contrat électricité à des prix défiants toute concurrence. De plus sa prestation est gratuite.



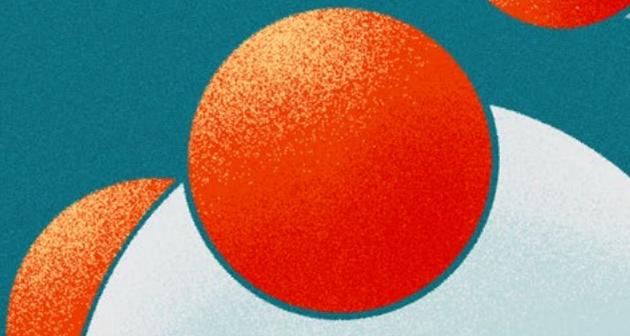
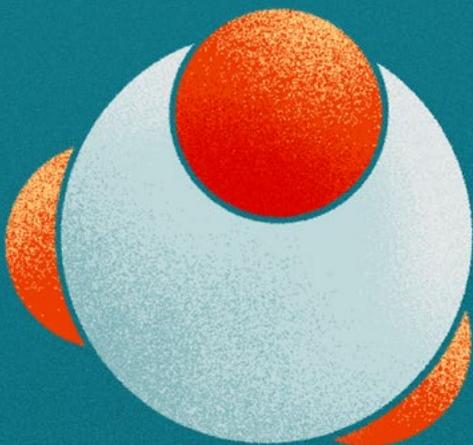
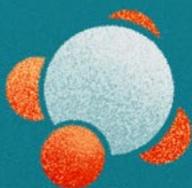
### Amandine Bonnet



Très bons échanges avec la consultante Amandine BELLON. Nous avons validé notre changement de fournisseur d'énergie grâce à elle et Alliance des Énergies. Je recommande !

# Le marché du gaz

Mieux comprendre  
pour mieux choisir



Alliance  
des Énergies

[alliancedesenergies.fr](http://alliancedesenergies.fr)  
04 72 82 99 28